

VENTES



RECONNAISSANCE FINANCIÈRE POUR LES AGENTS DU PIVIF CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN A VOIR !

Paris, 20 novembre 2019

EN QUELQUES MOTS...

Le PIVIF est le Point d'Information Voyageurs en Île-de-France. L'UNSA-Ferroviaire revendique que les agents qui y travaillent perçoivent eux aussi l'Indemnité de Sujétion Transilien, à laquelle ils ont droit.

commerciaux ayant en charge l'information voyageurs (Point d'Information Voyageurs en Île-de-France).

Ces personnels du service commercial SNCF ne perçoivent pas l'Indemnité de Sujétion Transilien, à cause d'une vision dogmatique de l'entreprise.

Pourtant, depuis juin 2019, l'UNSA-Ferroviaire n'a cessé d'argumenter :

- ✓ évolutions du métier ;
- ✓ évolutions des missions d'information Voyageurs, notamment depuis la mise en place de FIRST ;
- ✓ évolutions outils ;

LE SUJET

Dans le cadre d'une Demande de Concertation Immédiate, **une délégation UNSA-Ferroviaire** a été reçue par la Direction Transilien.

L'UNSA-Ferroviaire a abordé l'iniquité salariale que subissent les agents

- ✓ La situation en Île-de-France : zone dense avec de nombreux travaux en perspective ;
- ✓ Le manque d'attractivité du métier ;

Nous avons également précisé que l'organisation des PIVIF était différente en fonction des régions, où d'autres problématiques locales émergeaient :

- ✓ Tour de gare physique ;
- ✓ La réserve qui ne veut pas travailler dans les PIVIF car c'est moins intéressant financièrement.

La Direction s'est retranchée derrière la dernière partie de l'article 76 du RH 131, qui précise que dans les gares désignées par la direction de Transilien, les agents sédentaires placés sur les qualifications A,B et C, qui sont amenés au cours de leur journée de service à accomplir plusieurs missions du service commercial Transilien définies au référentiel Voyageurs VO0728, dont certaines les conduisent à exercer en dehors des guichets ou des bulles d'accueil, reçoivent une indemnité horaire de sujétion.

Occultant complètement que les agents du PIVIF remplissent quotidiennement cinq des six missions de la VO 728 :

- ✓ L'accueil, l'orientation et la prise en charge des clients ;
- ✓ L'information collective des voyageurs *via* les canaux et systèmes d'information disponibles ;
- ✓ La gestion de site qui garantit le bon fonctionnement et l'état des installations mises à la disposition des voyageurs dans le périmètre de la gare ;

- ✓ La contribution à la ponctualité des trains par une bonne gestion des flux et par la qualité des opérations liées au produit trains ;
- ✓ La tranquillité des voyageurs et la prévention contre la fraude.

Par ailleurs, la VO728 précise que ces missions peuvent s'exercer dans une gare, une agence, un poste d'information Voyageurs (PIVIF) ou en mobilité sur la ligne, mais la Direction Transilien n'a rien voulu entendre.

Cette non-reconnaissance est vécue comme méprisante, voire provocatrice, pour ces agents commerciaux qui, au quotidien, nuit et jour, s'investissent pleinement dans leurs missions. L'attitude de Transilien envers ces agents qu'elle considère comme essentiels pour l'information Voyageurs est inadmissible. Visiblement, le renouveau du dialogue social voulu par le nouveau président n'est pas encore mis en place

L'UNSA-Ferroviaire n'en restera pas là et mettra tout en œuvre pour que les agents soient enfin entendus.

CONTACTS

Nathalie WETZEL	wetzel.n@unsa-ferroviaire.org
Isabelle CAUNAC	isabelle.caunac@wanadoo.fr
Anthony GUILLEMAIN	anthonyguillemain.g@gmail.com

...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...